

# Rapport de la Commission de sélection et de concours

Chères éleveuses, chers éleveurs,

L'année écoulée peut être qualifiée de normale sans grands bouleversements et plutôt réjouissante dans les différents processus d'approbation des jeunes chevaux.



Lors de notre prochaine Assemblée des délégués, à Saignelégier, je serai parvenu au terme de mon mandat de juge. Il me semble ainsi particulièrement fondé de revenir sur l'évolution vécue dans ma fonction durant ces douze années.

Comme vous le savez toutes et tous, ma rigidité sur la morphologie et également le type franchises-montagnes a toujours été pour moi l'assurance de pouvoir faire perdurer notre race de chevaux et, surtout, lui garantir une longévité exceptionnelle, peu onéreuse sur le plan sanitaire, pour un maximum d'années partagées avec le cheval acquis par notre clientèle de chevaux de loisirs.

Je suis résolument convaincu que notre mode de sélection, qui a permis aux chevaux franchises-montagnes de ne pas tomber dans l'oubli suite à la mécanisation de l'agriculture, était sans doute pointilleux et novateur. C'est grâce à cette sélection qu'aujourd'hui, nous sommes vraiment parvenus ensemble à produire une race de chevaux non seulement unique, mais aussi performante à tous les niveaux.

Je tiens, par ces mots, à vous féliciter toutes et tous pour ce chemin accompli, et à remercier également les personnes qui ont osé, voici plus de 40 ans, prendre de sages décisions afin d'éviter que le FM ne devienne un cheval juste utile à « consommer du fourrage grossier ».

L'avenir n'est pas entre mes mains. J'espère de tout cœur que notre race continuera à progresser, mais toujours comme une race de chevaux de loisirs, et pour cela, il est essentiel de ne pas professionnaliser à outrance le système de sélection. Nous avons certes un cheval robuste et précoce, mais trop forcer le travail, trop vite à l'âge de 3 ans pour gagner chaque concours, chaque épreuve sportive, ne nous apportera que de mauvaises expériences, ainsi que de grandes déceptions.

Que ce soit lors des épreuves de promotions CH attelage, des jeunes juments d'élite ou de l'approbation des étalons, le respect de la musculature et de la morphologie de nos sujets doit être prioritaire et protégé.

Je ne vais pas épiloguer plus sur ce sujet. Laisser une place aux performances est logique et demandé, mais cela ne doit pas devenir prioritaire sur le bien-être de nos jeunes sujets.

Grand merci au personnel de la gérance à Avenches, aux collaboratrices du stud-book, à nos collègues secrétaires de concours, ainsi qu'aux organisateurs de concours de poulains et de tests en terrain, leur travail remarquable nous est précieux.

A mes collègues juges fédéraux, mais aussi cantonaux, anciens et nouveaux, merci de votre dévouement, du partage de vos connaissances et de votre engagement pour cette fonction tellement ingrate mais surtout essentielle à l'aboutissement de la race du cheval des Franches-Montagnes.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente saison pleine de succès dans vos élevages et lors de vos différentes présentations équestres.

Pierre Koller

Président de la Commission de sélection et de concours

